

# Bulletin de liaison

## EDITO

Chers adhérents

Voilà déjà la période estivale qui s'annonce avec notre rendez-vous habituel au Festival Interceltique de Lorient du 5 au 14 août prochain. Cécile Ferrand assurera la responsabilité de l'équipe accessibilité du Festival, forte de l'expérience acquise depuis de nombreuses années en tant que bénévole, puis en tant que responsable, ce qui permet d'avoir une bonne représentativité de la déficience auditive parmi les autres handicaps au sein de cette équipe accessibilité. Si vous êtes intéressé(e) pour donner un peu de votre temps au stand ou sur les lieux de spectacles et représentations, n'hésitez pas à vous inscrire sur le site du FIL en précisant que vous souhaitez intégrer l'équipe accessibilité. C'est aussi le moment de tester le matériel mis à disposition pour écouter un spectacle ou de nous rendre visite au stand, ce sont des moments d'échanges conviviaux où nous avons le plaisir de revoir les uns et les autres.

Notre rentrée de septembre sera encore une fois bien intense car la Cité Allende va être reprise par l'Hôpital pour y installer son centre de formation pour les professionnels soignants. La Mairie de Lorient envisage de créer une maison des associations à proximité de la gare SNCF mais en attendant la construction, les associations seront relogées dans des locaux provisoires répartis entre les lycées Jean Le Coutaller (Bois du Château) et Kerentrech. Il y a de fortes chances pour que l'association Oreille et Vie soit relogée sur le site du Bois du Château, lieu pressenti pour devenir une Maison du Handicap sur Lorient. Le déménagement est prévu au 1er semestre 2023, ce qui signifie que notre rentrée associative sera bien occupée à faire le tri dans nos documents administratifs et archives pour préparer le déménagement. Nous aurons besoin de bénévoles pour nous aider dans la réalisation de ce déménagement et nous ferons un appel par mail en temps voulu.

Pour autant, nous n'oublions pas nos autres engagements comme la fête des associations à Lorient et le forum des associations de Vannes qui auront lieu le 3 septembre et où nous attendons vos visites. Enfin notre action sur l'accessibilité des EHPAD va se mettre en place dès la rentrée en partenariat avec la Mutualité 29-56 et UNIACCES, expert en accessibilité sensorielle. Nous restons par ailleurs mobilisés dans toutes les commissions d'accessibilité où l'association est élue tout comme dans les réunions au niveau des instances du Département. Très bon été à tous et passez de belles vacances ensoleillées.

Nelly SEBTI / Présidente

## FRANCE ASSOS SANTE BRETAGNE

### Présentation de France Assos Santé

France Assos Santé est le nom choisi par l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé afin de faire connaître son action comme organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Forte d'une mission officiellement reconnue par son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé a été créée en mars 2017 à l'initiative de 72 associations nationales fondatrices, en s'inscrivant dans la continuité d'une mobilisation de plus de 20 ans, dans le Collectif Inter-associatif pour la Santé (CISS) pour construire et faire reconnaître une représentation des usagers inter-associative forte.

Depuis avril 2022, après une période d'examen du dossier présenté par l'Association et après obtention d'un agrément santé auprès de l'ARS, Oreille-et-Vie est membre de France Assos Santé Bretagne, délégation régionale de l'Union Nationale des Associations Agréées d'Usagers du Système de Santé (UNAASS), dite URAASS. (Union Régionale composée des mêmes associations agréées au niveau national ainsi que les associations d'usagers bénéficiant d'un agrément régional). Notre association retrouve ainsi la présence régionale qu'elle avait en ayant adhéré au CISS.

France Assos Santé Bretagne a pour objectif d'être un lieu d'échanges, de débats et d'élaboration d'idées et d'actions en vue de contribuer à :

2

- La formation spécifique des représentants des usagers dans les différentes instances de santé, publiques et privées de la région Bretagne, la participation à l'élaboration des projets de santé menés par les collectivités locales ou territoriales,
- La défense des intérêts et des droits des usagers du système de santé,
- L'élaboration et le suivi des politiques de santé de l'État afin de mettre en valeur les nécessaires évolutions et adaptations aux besoins des populations,
- La vigilance sur l'accès aux soins de tous, et plus particulièrement les personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion, la qualité de la santé publique, la prévention et la promotion pour la santé, l'accompagnement thérapeutique ou social des personnes souffrant de maladies chroniques et/ou de handicap,
- L'information du public sur les enjeux de santé.

En cas de besoin, vous pouvez contacter France Assos Santé Bretagne au 7 rue de Normandie (35000 RENNES) ou [bretagne@france-assos-sante.org](mailto:bretagne@france-assos-sante.org) ou 02 99 53 56 79. Des écoutants spécialistes vous informent et vous orientent.

En tant qu'association adhérente, nous recevons des informations intéressantes, c'est ainsi que France-assos-santé nous a communiqué la procédure pour faire une réclamation en santé présentée ci-après :

## Déposer une réclamation en santé

Si vous avez constaté pour vous-même ou votre entourage, un ou des dysfonctionnement(s) dans votre parcours de santé, lors de votre prise en charge, en premier lieu vous pouvez vous adresser aux professionnels qui vous suivent ou utiliser les différents recours présentés ci-dessous.

### En médecine et soins de ville

- Médecins généralistes, spécialistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc. exerçant en maison de santé ou non.
- L'assurance maladie met à disposition des conseillers « accompagnement santé » pour accéder aux droits, soins et orienter dans le parcours de santé (voir compte améi ou 3646).
- L'ordre des médecins, pour les médecins généralistes et spécialistes, a pour mission de veiller au respect de l'éthique et de la déontologie médicale et est le garant de la relation médecin-patient. (Conseil Départemental de l'Ordre du lieu d'implantation du professionnel). Il existe un ordre pour les médecins, les chirurgiens-dentistes, les sages-femmes, les pharmaciens, les pédicures-podologues, les masseurs-kinésithérapeutes ainsi que pour les infirmiers.

### En établissement de santé :

- Le représentant des usagers (bénévole d'association agréée indépendante) peut vous guider (dont France Assos Santé Bretagne).
- La commission des usagers (CDU) de l'établissement veille au respect des droits des patients et leurs proches, facilite les démarches et les informe des voies de recours possibles. Elle est présente dans chaque établissement de santé, la direction de l'établissement pourra vous indiquer comment saisir la commission des usagers.
- Le médiateur a un rôle d'intermédiaire entre le patient, l'établissement et les professionnels de santé, il peut aider dans la compréhension de la situation et accompagner le patient en médiation.

3

### En établissement ou service social et médico-social

- Vous pouvez faire appel à **une personne qualifiée qui assure un rôle de médiation**. Elle informe et aide les usagers à faire valoir leurs droits au sein de l'établissement.
- Le **Conseil de la Vie Sociale (CVS)** composé de représentants des résidents et du personnel de l'établissement donne son avis et fait des propositions liées au fonctionnement de l'établissement.

**Si malgré ces actions vous avez des difficultés à obtenir une réponse de l'établissement ou professionnel de santé, vous pouvez alors adresser votre réclamation à l'ARS**

→ par courriel à [ARS-BRETAGNE-RECLAMATIONS@ARS.SANTE.FR](mailto:ARS-BRETAGNE-RECLAMATIONS@ARS.SANTE.FR)

→ ou par courrier : ARS Bretagne, Département Qualité et Droits des usagers – 6 Place des Colombes – CS 14253 – 35042 RENNES Cedex.

L'ARS Bretagne veille au respect de la réglementation relative à la qualité et la sécurité des soins ainsi qu'au respect des droits des usagers du système de santé mais n'a pas une mission d'expertise médicale. Elle n'émet pas d'avis sur le bien-fondé des soins.

L'ARS accuse réception de votre demande et pour traiter la réclamation, elle contacte l'établissement ou le professionnel de santé pour que ce dernier apporte des éléments de compréhension sur chacun des griefs soulevés dans la réclamation. Elle veille à la qualité de réponse apportée au regard des circonstances.

Si besoin et après accord du patient un médecin de l'ARS peut donner son avis sur la situation au vu des éléments médicaux transmis. Une réponse sera adressée au regard des éléments de réponse apportés par le mis en cause et de l'avis de l'ARS sur la prise en charge du patient,

**Le traitement d'une réclamation nécessite des délais pouvant varier en fonction de sa complexité et des suites à donner.**

Les coordonnées de France Assos Santé au niveau national

4






## ACCESSIBILITE CPAM POUR LES SOURDS ET MALENTENDANTS

L'assurance maladie s'est engagée à faciliter et garantir l'accès à l'information et aux droits au plus grand nombre. Fin 2019 elle commence ainsi un chantier de mise en conformité de son site **ameli.fr** qui atteint un taux d'accessibilité de 95 % (résultats d'un audit externe).

Concrètement cette meilleure accessibilité se traduit, entre autres, par une compatibilité d'ameli.fr avec des lecteurs vocaux ou en braille utilisés par les personnes non voyantes. Autre exemple, la mise en place de sous-titres et de transcriptions textuelles sur les vidéos réalisées par l'Assurance Maladie pour faciliter l'accès au contenu aux personnes malvoyantes ou malentendantes, ou encore par la possibilité d'accéder à une version contrastée du site.

Depuis le 5 avril, l'Assurance Maladie a rendu accessible son accueil téléphonique. Les personnes sourdes, malentendantes ou présentant des problèmes d'élocution et qui souhaitent contacter l'Assurance Maladie peuvent désormais échanger avec un conseiller en choisissant le mode de communication qui leur convient le mieux :

-  LSF : langue des signes française (webcam nécessaire)
-  TTRP : transcription en temps réel de la parole (par écrit)
-  LFPC : langue française parlée complétée (webcam nécessaire)

### Comment utiliser ce service ?

1. Rendez-vous sur le site internet Elios Connect : <https://www.elioz.fr/elioz-connect/annuaire/assurance-maladie>
2. Choisir le lieu de l'appel : métropole (ou territoires d'outre-mer)
3. choisir un mode de communication : LSF / TTRP ou LfPC
4. patienter jusqu'à la mise en relation avec un opérateur-relais qui fera le lien avec le conseiller de l'Assurance Maladie

L'opérateur-relais (interprète en FR/LSF, transcripteur en TTRP ou codeur LfPC) est formé aux 3 modes de communication, il est soumis au secret professionnel.

Des accès rapides vers ce service sont placés à différents endroits du site internet ameli.fr. Ils sont reconnaissables grâce au pictogramme représentant une oreille, positionné par exemple tout en haut sur toutes les pages du site ou sur les pages contact lorsque le canal téléphonique est proposé.



**Cet accueil téléphonique est ouvert en métropole du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h.**

## LES RENDEZ-VOUS CULTURELS POUR S'ENTENDRE

Le service culturel de la ville de Lorient a organisé au mois de mars, mois de la Journée Nationale de l'Audition, un programme culturel intitulé

### « Des rendez-vous culturels pour s'entendre ».

Des conférences, spectacles et visites étaient proposés avec une accessibilité pour les personnes en situation de surdité.

L'avis d'Oreille et Vie avait été sollicité, mais tardivement au niveau du programme.

Les moyens d'accessibilité offerts étaient :

- la langue des signes,
- des gilets vibrants,
- des boucle d'induction magnétique fixes ou individuelles branchées à des récepteurs.



### 6 Essais des systèmes d'écoute

L'association a été invitée à tester les systèmes avec boucle d'induction magnétique en deux lieux : au Plateau des 4 Vents (émetteur et récepteurs boucle ou casque) et à la Médiathèque (boucle d'induction magnétique fixe).

Trois adhérentes ont procédé aux essais. Elles avaient apporté un testeur de boucle d'induction magnétique qui s'est avéré très utile pour le technicien de la Médiathèque. A cette occasion on a pu constater que les personnes appareillées ne savent pas toujours activer le programme T.

Les deux systèmes ont donné satisfaction. Cependant le micro de l'émetteur utilisé était omnidirectionnel, ce qui a eu pour conséquence de transmettre un son perturbé par les bruits environnants.

### Remarques générales pour les spectacles

- La plupart des personnels d'accueils portaient des masques inclusifs et étaient sensibilisés à la communication aux malentendants, ce qui a permis d'échanger sans stress.

- Les systèmes d'écoute, récepteurs ou boucle d'induction magnétique, ont dans l'ensemble plutôt bien fonctionné (voir par ailleurs conférence, visite chapelle, galerie Faouëdic), ce qui a permis de mieux suivre le spectacle ou la conférence.

Il faut encore expliquer dans quel cas on propose un collier et dans quel cas on propose le casque avec le récepteur. Au conservatoire de musique, il a fallu redonner l'explication à une

personne qui avait pourtant reçu l'information la veille par une personne compétente de l'association, mais elle n'avait pas enregistré cette précision.

- Les gilets vibrants : cela satisfait probablement les sourds de naissance mais les adhérents ont constaté à l'Hydrophone que ce n'était pas le cas des malentendants et devenus sourds présents, équipés de prothèses auditives ou d'implants cochléaires. Nelly Sebti, qui a testé ce gilet lors d'un concert classique, dit que cela n'avait pas d'intérêt : « J'ai davantage relié cette expérience à une séance chez un kiné où on stimule un muscle à l'électricité pour le détendre ». A l'Hydrophone l'une ou l'autre personne entendante l'a testé.

## **Le stand à l'Hydrophone**

L'association a été très bien accueillie par l'équipe pour installer le stand. Un quiz était prévu pour le public présent au concert, l'équipe a rempli volontiers le quiz et a beaucoup échangé avec les adhérents présents, notamment sur la formation qu'ils avaient reçue pour permettre cet événement. Les bénévoles, plus aguerris que nous aux salles de concert, ont proposé de distribuer le quiz car les spectateurs n'allaient pas s'arrêter pour le remplir au stand. Cela a été très pertinent et nous avons eu un retour d'environ 50 % de questionnaires remplis.

## **Remarques par lieu : (témoignages des adhérentes)**

### **A la Médiathèque**

- Conférence : « Un responsable s'est rendu compte qu'il n'avait pas appuyé sur un bouton pour actionner la boucle, il s'en est aperçu et s'est excusé auprès de l'association à la fin de la conférence. C'est une preuve que les professionnels avaient été sensibilisés à la BIM et à son fonctionnement et qu'ils étaient en capacité de réagir immédiatement pour rendre l'événement accessible, c'est la première fois que je le constate. Bien souvent, lorsque l'on dit que la BIM n'est pas en fonction, personne ne sait de quoi nous parlons et encore moins comment agir. »

- Le film " Sound of metal »

CG « Je suis rentrée dans la salle et j'ai mis la position " boucle magnétique " sur mon appareil. La directrice de la médiathèque a présenté le film sans micro si bien qu'il était plus facile de la comprendre avec la prothèse en position normale. Lors du débat qui a suivi j'étais très mal à l'aise. En effet, le groupe des Sourds du Morbihan avait une interprétation en langue des signes, mais les intervenants n'avaient pas de micro, ce qui ne semblait gêner personne. J'ai demandé s'il n'était pas possible d'avoir un micro... mais dans ce cas, l'interprète en langue des signes ne pouvait pas signer des 2 mains et verbaliser en même temps en tenant un micro. De plus, des personnes dans les gradins prenaient la parole sans micro. C'est mon ami (entendant) qui a finalement pris le micro et joué le rôle d'animateur. Entre les sourds profonds qui utilisent la langue des signes et les entendants j'étais la seule (je crois) à être gênée par la mauvaise gestion de la boucle magnétique pour le débat (en ce qui concerne la vision du film c'était parfait ) »

### **La Chapelle Saint Christophe :**

Visite guidée (2 adhérentes présentes)

CG - « Équipée d'un collier magnétique. SOULAGEMENT ! J'entends presque tout (petit problème de vent en extérieur) »

JG - « Bonne réception avec le collier en intérieur. En extérieur le mauvais choix d'un micro omnidirectionnel s'est confirmé : il captait le bruit du vent ce qui a perturbé la bonne réception de la présentation faite par la guide ».

### **L'Hydrophone :**

Concert « A la ligne » avec du chant-signes

Les réactions varient avec le niveau de surdité de la personne.

CG équipée d'un récepteur : « DÉSOLÉE, j'ai dû rester dans le couloir à me morfondre. Les voix données à ces textes de Joseph Ponthus étaient très court-circuitées par l'accompagnement sonore. Quel dommage !

JG « Avec un récepteur et collier, étant sourde totale implantée, le passage en programme T a éliminé les forts bruits d'orchestre, rendant la musique relativement agréable et me permettant de comprendre l'essentiel des paroles. »

CP « J'ai passé peu de temps dans la salle. Le son était trop fort ; ça en était inconfortable. J'ai testé la boucle magnétique sur mon appareil sans en ressentir la différence ».

### **La galerie du Faouëdic :**

Exposition « Mélodie des Terres », visite commentée par l'artiste.

Deux adhérentes étaient présentes : « La personne de l'accueil, était mal informée du fonctionnement des récepteurs audio. Elle a présenté un casque et ne comprenait pas qu'on demande un collier. Un appel du technicien a permis de rétablir la situation. Lorsque l'artiste, Mme FONTAINE, a commencé sa présentation, munie d'un émetteur, nous ne percevions rien : l'émetteur était sans micro. Retour à l'accueil et le micro a été trouvé. Ensuite nous avons pu suivre mais avec un son d'inégale qualité. Et nous ne comprenions pas les questions des participants, posées hors micro ».

AB : « Malgré cela, cette visite, c'était un bonheur. J'ai pu tout suivre. Vraiment, c'est une expérience à renouveler le plus souvent possible ».

Cet événement a permis de faire porter l'attention sur la déficience auditive et ses conséquences, handicap si mal connu et si peu pris en compte dans la vie sociale, citoyenne, culturelle. Toute l'équipe remercie le service culturel et la ville pour avoir axé l'accessibilité de cet événement sur les personnes ayant des difficultés d'audition.

Fait le 23 mars 2022



## DU CHOC DE LA SURDITE A L'IMPLANTATION COCHLEAIRE

Témoignage de Rozenn Josselin

J'ai 51 ans et le début de ma surdité se situe vers mes 25 ans, peu après la naissance de mon deuxième enfant. Les différents spécialistes que j'ai consultés à l'époque ont présumé une maladie congénitale de l'oreille interne, donc au long terme une surdité totale. Une perte auditive rapide, fulgurante, en presque deux ans la perte en bilatéral est évaluée entre 70 et 75%.

Ce fut pour moi incompréhension, refus du handicap auditif, dépression, anorexie, et j'en passe : un parcours comme beaucoup d'autres malheureusement, le refus d'un appareillage que l'on considère appartenir au troisième âge quand on n'a que 25 ans. C'est vrai que ce n'était pas très respectueux, et c'était sans penser à tous ces jeunes qui sont malentendants ou sourds depuis leur naissance.

Il m'aura fallu plusieurs années pour accepter cette vie de sourde aux acouphènes incessants, et cesser de penser que j'étais devenue le quart de moi-même, apaiser ma révolte, m'appareiller, renouer avec la société, enfin partiellement, car nous, malentendants ou sourds, évitons les situations à risque, fatigantes, éprouvantes et stressantes, comme quand il y a trop de monde autour de soi à discuter, trop de bruits environnants, etc.

C'est à cette période que je suis entrée en contact pour la première fois avec l'association « Oreille et Vie ». J'ai pu échanger avec Jeanne et Nelly, ainsi que des adhérentes, sur les problématiques de communication, d'appareillage, etc. Mais voilà, je n'étais pas encore prête mentalement pour m'impliquer dans l'associatif. Peut-être étais-je encore dans le déni ?? Ou avais-je peur de la surdité totale, ou de l'implantation cochléaire qui pourtant serait la seule issue pour un avenir meilleur ???

J'ai pu reprendre un travail, mais à mon domicile pour commencer. Il faut du temps pour s'habituer aux prothèses auditives. Et aussi beaucoup de temps pour parvenir aux bons réglages. Et ce n'est qu'en 2006 que j'ai demandé une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Depuis, la maladie, insidieuse, a fait son chemin. En 2020 l'oreille gauche ne percevait presque plus les sons, la droite accusant près de 90% de perte. Ceci compliquait ma vie professionnelle : étant aide-soignante, une erreur de prise en charge n'est pas excusable. Je suis revenue vers l'association Oreille et Vie pour obtenir les informations qui ne m'ont pas été données par mon ORL. L'association m'a dirigée vers le CHU de Rennes. J'ai pu avoir une consultation avec le Professeur Godey et passer les examens nécessaires. Ceci a abouti à la possibilité de mettre un implant cochléaire à gauche.

L'opération a été faite en décembre 2020 et l'activation du processeur en janvier 2021. Une nouvelle vie commence, avec bien évidemment beaucoup de contraintes sur les six premiers mois : rendez-vous réguliers pour les réglages et audiogrammes, et les rendez-vous de rééducation auditive. C'est un vrai challenge, une évolution constante. Il faut être persévérant car le cerveau, bien que doté de plasticité, a besoin de temps pour reconnaître les sons. Au début on perçoit des « clics » ou des « bips », et là, je ne vous cache pas que j'étais sceptique...

Et puis l'on avance à pas de géant. La persévérance paye. Par exemple, sur plusieurs séances j'interprétais le cri de bébé en tintement de cloche d'église. C'est acquis depuis, fort heureusement ! Quel fut mon bonheur de réentendre le chant des oiseaux, le tic-tac de la pendule, la sonnerie du micro-ondes, et tant d'autres choses oubliées qui font partie du quotidien.

Alors, pour vous qui hésitez encore, j'espère que ce témoignage vous aidera dans votre prise de décision.

- Oui, cette décision n'est pas simple à prendre, mais vous n'avez plus rien à perdre et elle changera votre vie.
- Oui, l'opération et le post-opératoire sont angoissants, mais cette chirurgie est maîtrisée depuis longtemps. Il est vrai que l'on peut faire un œdème, avoir une modification du goût mais ceci est transitoire.
- Oui, les contraintes sont importantes sur les premiers mois mais nécessaires pour évoluer favorablement et rapidement.
- Oui, l'implant a ses limites et ne remplacera jamais une oreille valide. Il y aura toujours des contraintes, des situations compliquées en communication et c'est là qu'il faut accepter de se faire aider, de se faire accompagner par un proche ou une association.

Je suis à l'aube de ma quatrième vie auditive ; après avoir été entendante, je suis devenue malentendante, quasi sourde en vrai, puis appareillée et enfin implantée. Cette implantation me permet de conserver mon emploi et d'avoir une vie familiale et sociale assez correcte. J'ai retrouvé de l'assurance dans mon travail même si je continue les doubles contrôles d'informations.

10

Depuis j'ai adhéré à l'association « Oreille et Vie » et suis même devenue l'une des administratrices.

Je tiens à remercier toutes ces personnes qui œuvrent dans les recherches de ces nouvelles technologies, merci également aux équipes médicales pluridisciplinaires qui nous accompagnent sur la totalité de notre parcours, merci aux associations qui nous guident, nous conseillent, font valoir nos droits et travaillent pour l'inclusion et la reconnaissance du handicap auditif, merci aux personnes qui expriment de l'empathie, de la compréhension et non de la pitié.

RJ

Partie externe de l'implant cochléaire



## ACTUALITES DE L'ASSOCIATION

### Réunion des associations Bucodes à Lille le 8 mai

Cette année, c'est l'ADSM du Nord qui organisait le week-end inter-associatif des associations du grand ouest de malentendants. Jeanne et moi avons pu profiter de ce magnifique week-end malgré les températures un peu fraîches. Nous étions 27 participants et avons pu fêter les 30 ans de l'ADSM NORD à l'occasion de cet événement.

Un beau programme avait été préparé avec le Samedi matin la visite du plus grand aquarium d'Europe, le Nausicaa et l'après midi réservé à une promenade pour découvrir les splendides côtes du Boulonnais. Cette soirée s'est terminée par un moment convivial au restaurant offert par l'ADSM.

Le dimanche matin, rendez-vous était pris pour visiter le château d'Hardelot et la visite d'une exposition temporaire consacrée à Arthur Conan Doyle, l'auteur de Sherlock Holmes. Grâce au matériel d'accessibilité apporté par Axe Audio, nous avons pu suivre les commentaires de la guide sur la vie passionnante d'Arthur Conan Doyle.

Puis nous avons pris un dernier déjeuner ensemble et c'était déjà l'heure du départ pour chacun d'entre nous. Très beau séjour, convivial et qui permet de faire de nouvelles rencontres parmi les associations présentes. L'année prochaine, plusieurs associations sont intéressées pour organiser cette manifestation sur leur secteur géographique. Oreille et Vie est sur la liste...

Nelly Sebti



## Sortie musée de la résistance St Marcel – samedi 25 juin

Nous nous sommes tout d'abord retrouvés à 17 venant de Lorient, Vannes, Auray, Merlevenez, Kervignac, Guémené sur Scorff... pour un pique-nique dans le petit bois jouxtant le musée. Une intermittente, la pluie, s'est invitée sans pour autant entamer la bonne humeur du groupe.

Certains connaissaient déjà ce lieu d'histoire et Mémoire de la Résistance de Bretagne situé à l'emplacement même des combats. Il permet à chacun de se replonger dans la vie quotidienne sous l'Occupation et rend hommage aux femmes et hommes de l'ombre, combattants de la liberté perdue.

Après une fermeture pour travaux de rénovation, le musée a rouvert en 2021, doté d'équipements d'accessibilité pour différents handicaps. Mais pour la malentendance on est loin du compte : rien pour les visites guidées, pas de sous-titrage, et au fil de la visite il est apparu que les bornes interactives ne fonctionnaient pas en boucle magnétique : grand dommage !

Bien sûr nos organisateurs associatifs l'avaient prévu et avaient apporté les émetteurs et récepteurs d'Oreille et Vie. Ainsi chacun, muni soit de la boucle magnétique soit du casque, a pu suivre les explications de la guide, elle-même connectée. La projection d'un documentaire aurait mérité le sous titrage du texte. Ces remarques formulées à la guide ne pourront trouver écho qu'à l'échelon supérieur : la communauté de commune Oust-Brocéliande.

Nous faisons confiance à Nelly et Jeanne pour faire remonter ces doléances, d'autant plus que le musée souhaite obtenir le label tourisme et handicap.

12

Un parcours extérieur fléché « Itinéraire de Mémoire » de 5,4 km jalonné de matériels de guerre complète la visite du musée. Il propose une balade historique sur les traces du maquis de Saint-Marcel. Nous n'avons pu le parcourir en raison de la pluie et du froid. Aussi c'est au café-restaurant tout à côté du musée que nous avons pris du réconfort autour de vrais chocolats chauds « maison » agrémentés de petites meringues offertes par la restauratrice. Cette pause a permis un temps d'échange, d'évocation des faits passés, des histoires de chacun, non sans soulever les inquiétudes du présent et à venir dans le combat pour la liberté et la paix.

Bon été à toutes et tous.

Françoise Daucet



## Réunion des Associations, hôpital de Vannes

Le 30 juin, le CHBA de Vannes a organisé la journée des associations à Vannes. (CHBA = Centre Hospitalier Bretagne Atlantique)

Elle a permis de regrouper l'ensemble des associations intervenant au sein du CHBA, de présenter l'application de la loi du 4 mars 2002 sur « la démocratie en santé relative aux droits des malades et qualité du système de santé » et de présenter les partenariats mis en place dans les établissements de santé du territoire.

Dans le cadre de ce partenariat, la maison des usagers a été inaugurée début 2022. Elle a été créée à la demande de l'ARS et elle est gérée par une association nouvellement créée, l'association «Maison des Usagers et des Associations du CHBA ». Oreille-et-Vie est adhérente, ce qui nous permet d'assurer les permanences mensuelles dans ce local très convivial. (Rappel : permanence Maison des Usagers du CHBA: 2ème jeudi du mois à 17h hors vacances scolaires)

Violette Hervé et Françoise Daucet ont représenté l'association lors de cette journée.

## Inauguration Cabinet Sonance à Plouay

Le 4 juillet, Nelly et Aline se sont rendues à l'inauguration du Cabinet Sonance géré par Thibault DERRE, audioprothésiste à Plouay.

Ce fut l'occasion de se rencontrer et de remettre les flyers de l'association pour la patientèle du Cabinet et d'échanger sur ce premier bilan positif d'une année d'exercice et sur la philosophie du Groupe Sonance :

**« Sonance Audition est un groupement d'audioprothésistes indépendants, créé en 2014 par des audioprothésistes pour des audioprothésistes afin de promouvoir ensemble notre métier, développer notre savoir-faire et affirmer passionnément nos valeurs : compétence, écoute, engagement ».**

Site <http://sonance-audition.fr/audioprothesistes-rejoignez-nous/>



## Les forums de la rentrée

Comme chaque année en septembre, de nombreuses municipalités organisent les forums de rentrée, Oreille-et-Vie participera aux forums de Lorient et Vannes :

- Lorient : Fête des Associations le samedi 3 septembre de 11 h à 18 h. Le stand Oreille et Vie sera au rez-de-chaussée du Palais des Congrès
- Vannes, le Forum de la Vie Associative 2022 se tiendra le samedi 3 septembre au Parc des Expositions de 10h à 18h. Oreille-et-Vie se situera parmi les associations relatives à l'accompagnement en santé. Les informations seront communiquées sur le site de l'association et sur la page Facebook.

Vous pouvez nous contacter si vous êtes intéressé pour participer à la journée.

Mais surtout, vous pouvez nous y rendre visite !

## DIVERS

### Mattel dévoile sa poupée Barbie appareillée

Une nouvelle poupée viendra enrichir, dès septembre, la grande famille de Barbie, du célèbre fabricant de jouets Mattel : la première Barbie avec des prothèses auditives.

14



(c) Mattel

L'introduction de ce nouveau modèle s'inscrit dans la volonté de la marque de « représenter la diversité, l'inclusivité et de permettre aux enfants de jouer avec des poupées qui leur ressemblent et qui correspondent mieux au monde qui les entoure ». Elle complète la ligne Barbie Fashionistas, riche de plus de 175 poupées aux silhouettes, aux couleurs de peau ou handicaps divers. Pour la concevoir, Mattel s'est appuyée sur les conseils d'un expert en audiologie pédagogique, le Dr Jen Richardson : « C'est inspirant de voir que les personnes qui souffrent de perte d'audition sont représentées par une poupée. »

## A LIRE OU A VOIR

### Livre sur le thème de la surdité : Abandonner ? Jamais !



Auteur : V. Delalande  
Editeur Kawa  
date parution : octobre 2020

Résumé : « Je vous parle avec une voix... Cette voix qui peut-être vous dérange... c'est une voix que moi-même je ne connais pas, que je n'ai jamais entendue. C'est le fruit de vingt ans de travail, vingt ans d'orthophonie trois fois par semaine, un vrai travail de perroquet ! Mille fois j'ai eu envie d'abandonner, mille fois je me suis dit : « à quoi bon ? Cela vaut-il la peine d'aller jusqu'au bout ? » Et puis, je suis devenue avocate, parce qu'on m'a dit que c'était impossible, que ce métier n'était pas pour moi. Tout ceci m'a donné encore plus de force, la force de me battre pour devenir la femme que je suis aujourd'hui : une femme libre, pleine de passion et de rêves ! Alors comment mène-t-on sa vie quand on est différente, quand on a de l'ambition, mais aucun modèle de référence ? ». Virginie s'amuse à franchir les barrières que la société a régulièrement dressées devant elle. On lui a dit qu'elle ne parlerait jamais, qu'elle n'aurait pas son bac, qu'elle ne gagnerait jamais bien sa vie avec son handicap... Et pourtant... 15

Virginie DELALANDE est coach, conférencière et fondatrice du Handicapower. Première avocate sourde de naissance en France, finaliste du Grand Oral sur France 2. Femme passionnée et engagée, elle aide toutes les personnes qui se sentent bloquées par des freins, peurs, croyances limitantes, à exploser ces plafonds et à se créer la vie qu'elles méritent vraiment. Sélectionnée par Forbes en 2020 parmi les 40 femmes inspirantes de l'année, cette femme authentique et drôle remonte aujourd'hui le fil de son histoire hors du commun pour raconter comment elle a fait de sa singularité son plus bel atout et partager avec vous quelques clés pour vous aussi, vous autoriser à devenir la meilleure version de vous-même.

## Sommaire

France Assos Santé Bretagne.....	2
Présentation de France Assos Santé .....	2
Déposer une réclamation en santé.....	3
Accessibilité CPAM pour les sourds et malentendants .....	5
Les Rendez-vous Culturels Pour S'Entendre .....	6
Essais des systèmes d'écoute.....	6
Remarques générales pour les spectacles .....	6
Remarques par lieu : (témoignages des adhérentes).....	7
Du choc de la surdité à l'implantation cochléaire .....	9
Actualités de l'Association.....	11
Réunion des associations Bucodes à Lille le 8 mai.....	11
Sortie musée de la résistance St Marcel – samedi 25 juin.....	12
Réunion des Associations, hôpital de Vannes .....	13
Inauguration Cabinet Sonance à Plouay.....	13
Les forums de la rentrée.....	14
Divers.....	14
Mattel dévoile sa poupée Barbie appareillée .....	14
A lire ou à voir .....	15
Livre sur le thème de la surdité : Abandonner ? Jamais !.....	15

Date	Objet	Lieu
2 septembre	Réunion du Conseil d'Administration	Auray
3 septembre	Fête des Associations	Lorient
3 septembre	Forum des Associations	Vannes
11 septembre	Réunion Associations Bretonnes Surdi'breizh	St Brieuc ou visio
18 septembre	Balade contée	À préciser

**Pensez à consulter, le site Internet de l'association : <http://www.oreilleetvie.org>**

<p><b>Oreille et Vie</b>, Association des Malentendants et Devenus Sourds du Morbihan  Membre du Bucodes SurdiFrance  11P Maison des associations 12 rue Colbert 56100 LORIENT  tél/fax 02 97 64 30 11 ; <a href="mailto:oreille-et-vie@wanadoo.fr">oreille-et-vie@wanadoo.fr</a>; Site Internet : <a href="http://www.oreilleetvie.org">http://www.oreilleetvie.org</a>  <b>Permanences</b>  <b>A Lorient</b> le mardi de 16 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 12 h - Maison des Associations porte C  2<sup>ème</sup> étage gauche <u>sur rendez-vous actuellement</u>  <b>A Vannes</b>, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois à la Maison des Associations de 17 à 18h, le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois à  l'hôpital , Maison des Usagers, de 17 à 18h (hors vacances scolaires)</p>
---